

**CONSEIL DES MINISTRES**  
-----  
**CINQUANTE QUATRIEME SESSION ORDINAIRE**  
-----  
**NIAMEY, LE 18 AOUT 2018**



**COMMUNIQUE FINAL**

**AOUT 2018**

La 54<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l’Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG) s’est tenue le 18 Août 2018, à Niamey, en République du Niger au Palais des Congrès, sous la présidence de **Madame KANE Aïchatou BOULAMA**, Ministre du Plan de la République du Niger, Présidente en exercice du Conseil des Ministres.

Les délégations étaient respectivement conduites par :

- **Monsieur Hassane Barazé MOUSSA**, Ministre des Mines, pour la République du Niger ;
- **Madame Pauline ZOURE**, Secrétaire d’Etat auprès du Ministre de l’Economie, des Finances et du Développement, chargée de l’Aménagement du Territoire, pour le Burkina Faso.
- **Professeur Makan Moussa SISSOKO**, Secrétaire Général du Ministère des Mines, pour la République du Mali ;

## Examen des points inscrits à l'ordre du jour

Le Conseil des Ministres a examiné et amendé le projet d'ordre du jour. Les travaux se sont déroulés en séance plénière selon l'ordre du jour amendé joint en annexe.

Les Ministres ont pris connaissance du rapport de la Réunion des experts préparatoire à la 54<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres. Ils ont félicité les experts pour la qualité et la pertinence des conclusions de leurs travaux et des recommandations.

A l'issue de ses travaux, le Conseil des ministres :

1. **Prend acte** de la revue à mi-parcours du Programme triennal d'investissement 2017-2019;
2. **Adopte** le Programme Triennal d'Investissement 2018-2020 sous réserve du toilettage du portefeuille de projets en excluant aussi bien les projets nationaux que les projets dont les études ne sont plus d'actualité;
3. **Instruit** la Direction Générale de l'ALG d'élaborer une note technique sur la situation socio-économique de la région du liptako-Gourma, zone de concentration des activités de l'ALG, en sollicitant l'appui du Système des Nations Unies.
4. **Adopte** le rapport d'activités 2017 au 31 décembre de la Direction Générale et félicite le Directeur Général pour les résultats atteints;
5. **Adopte** le rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2016;
6. **Donne quitus** au Directeur Général pour sa gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2016;

7. **Arrête** le budget de fonctionnement, d'équipements et d'investissements de la Direction Générale de l'ALG pour l'exercice 2018, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de un milliard cent deux millions huit cent cinq mille deux cent trente quatre (1 102 805 234) F CFA, dont trois cent cinquante quatre million cinq cent quatre vingt mille (354 580 000) F CFA au titre de la tranche annuelle 2018 du PTI 2018-2020.
8. Fixe la contribution des Etats membres à la somme de trois cent cinquante deux millions neuf cent soixante six mille quatre cent quatre vingt dix huit (352 966 498) F CFA, soit cent dix sept millions six cent cinquante cinq mille quatre cent quatre vingt dix neuf mille (117 655 499) F CFA par Etat ;
9. Invite les Etats membres à s'acquitter de leur contribution au titre de l'exercice budgétaire 2018 dans les meilleurs délais ;
10. Prend acte de la note d'information sur le cadre conjoint des Nations Unies d'appui aux activités de coopération transfrontalière dans la région du Liptako-Gourma, instruit la Direction Générale de poursuivre les discussions avec ses partenaires du Système des Nations Unies.
11. Prend acte de la note technique d'information sur le projet de construction du chemin de fer des mines : Bretelle Dori-Tambao-Ansongo-Gao-Bourem-Tombouctou et demande à la Direction Générale de prendre les dispositions nécessaires pour la recherche de financement de l'étude auprès des partenaires.

12. Décide que la 55ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres se tiendra à Bamako, en République du Mali, le 15 décembre 2018.

A la fin de ses travaux, le Conseil des Ministres a adressé une motion de remerciements aux Autorités de la République du Niger.

**Fait à Niamey, le 18 août 2018**

**Pour le Conseil des Ministres,  
la Présidente**

**Madame KANE Aïchatou BOULAMA**